

Objectifs :

- Connaître les causes du chômage (cause démographique et cause économique)
- Identifier les organismes de lutte contre le chômage
- Savoir ce qu'est le traitement économique du chômage
- Savoir ce qu'est le traitement social du chômage

C'est à partir du milieu des années soixante dix que le chômage en France a amorcé une croissance pratiquement continue. En vingt ans, il a quintuplé pour atteindre en 1993 le seuil symbolique de 3 millions de chômeurs et on constate que les reprises de l'activité ne parviennent pas véritablement à le faire fléchir. Ses graves conséquences économiques et sociales en font actuellement le sujet d'inquiétude primordial de tous les Français, chacun voit qu'il conduit de plus en plus souvent à la pauvreté, parfois à l'exclusion, et qu'il menace à terme la cohérence de notre société. C'est pourquoi, il est important d'étudier les causes du chômage.

I. Les causes du chômage

A. Les causes démographiques du chômage :

Le chômage est un dysfonctionnement sur le marché du travail, il augmente quand le nombre d'emplois créés ne permet pas d'absorber le flux de nouveaux arrivants sur le marché du travail.

B. Les causes économiques du chômage :

- La première cause est due à une baisse de compétitivité des entreprises françaises, les entreprises vont là où le facteur travail est le moins cher. C'est pourquoi beaucoup d'emplois ont été délocalisés dans les pays à bas coûts salariaux comme la Chine.
- La deuxième cause vient du mauvais fonctionnement du marché du travail. C'est le cas lorsque les informations circulent mal (ex : il peut exister à la fois des postes vacants et des travailleurs qualifiés pour les occuper sans que pour autant l'offre rencontre la demande), lorsque la mobilité des salariés est réduite (ex : une personne cherchera un emploi dans sa région touchée par le chômage alors qu'ailleurs, elle trouvera facilement ce poste), lorsqu'il existe des réticences à occuper certains emplois (ex : aujourd'hui le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du bâtiment manquent cruellement de main d'œuvre.)
- La troisième cause tient à la manière de gérer les emplois dans les entreprises. Celles-ci cherchent à être flexibles, c'est pourquoi, elles embauchent en CDD (Contrat à Durée Déterminée) ou en intérim.
- La quatrième et dernière cause vient de la faible croissance économique. Comme les ménages consomment moins, les entreprises embauchent moins pour produire.

C. Chômage et progrès technique :

Les avancées technologiques sont tellement rapides qu'elles détruisent plus d'emplois qu'elles n'en créent. En effet, ce sont les emplois faiblement qualifiés qui disparaissent le plus (ex : ouvriers) au profit d'emplois hautement qualifiés (ex : ingénieurs).

Rappel :

Lorsque l'on remplace des hommes par des machines (ex : les ouvriers sont remplacés par des robots), en économie, on appelle cela la substitution du capital au travail.

II. La lutte contre le chômage

A. Les organismes de lutte contre le chômage :

2 organismes participent à la lutte contre le chômage.

- L'ANPE assiste les demandeurs d'emploi et recense les offres d'emploi dans ses agences pour les leur proposer.
- L'ASSEDIC organise l'assurance chômage qui est un système de protection sociale contre le risque de privation d'emploi.

Ces deux organismes ont fusionné en 2009 pour devenir le Pôle Emploi, guichet unique permettant de faciliter les démarches des chômeurs.

B. Le traitement économique du chômage :

Le traitement économique du chômage a comme objectif l'augmentation du nombre d'emplois proposés aux chômeurs, pour cela l'Etat :

- Encourage la création d'entreprises (simplification des formalités, subventions, mesures fiscales, etc.).
- Aide à la création d'emplois (il s'agit de contrats aidés financés en partie par l'Etat : contrat jeunes en entreprise, le contrat de professionnalisation, contrat nouvel embauche, etc.).
- Essaye de faire baisser le coût du travail (moins de charges patronales pour inciter les entreprises à embaucher).

C. Le traitement social du chômage :

Le traitement social du chômage a pour comme objectif d'améliorer la situation des chômeurs, en particulier les jeunes et les chômeurs de longue durée.

Pour cela, l'Etat et ses partenaires mettent en place des formations afin d'aider ces personnes à retrouver un emploi. Il peut s'agir de formation diplômante, d'atelier d'aide à la rédaction de Cv ou à l'utilisation de l'outil informatique.